

Objectif :

Ce cycle de formation vise principalement à développer une approche pragmatique de la création d'entreprise, des impératifs que cela engendre et des limites à prendre en compte.

Durée de la formation :

Cette démarche de création d'entreprise est réalisée sur un minimum de 50 heures, celles-ci étant réparties entre apports techniques, suivi de dossiers, démarches de recherche... Le groupe est constitué de 15 personnes au plus.

Démarche et méthode :

Après avoir présenté les définitions techniques et les principes généraux de la gestion et de l'organisation d'entreprise les participants(es) sont amenés à conduire une démarche de création.

En partant d'un projet réaliste l'objectif de chaque sous-groupe constitué est de monter un dossier de création et éventuellement de le défendre. Un accompagnement technique et méthodologique est assuré étape par étape par l'intervenant.

Les questions et sujets abordés sont les suivants :

- *L'idée* : savoir passer du concept à un produit vendable,
- *Le projet personnel* : comment faire la part des choses entre ses ambitions, ses qualités et son environnement personnel,
- *Les informations sectorielles et l'étude de marché* : pouvoir apprécier son projet au regard des réalités conjoncturelles et économiques,
- *Les prévisions économiques, financières et humaines* : se donner les moyens de rendre viable le projet de création et d'en préparer la pérennité,
- *Trouver des financements, Les aides* : identifier les moyens et les partenariats pour donner vie au projet,
- *Choisir un statut juridique* : structurer pour réussir,
- *Les formalités de création, l'installation de l'entreprise* : passer du projet à sa réalisation et assurer le démarrage,
- *Les premiers mois d'activités* : assurer le quotidien, les objectifs et penser déjà à l'avenir.